



4^e édition des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage

Liste des trois finalistes par catégorie

Le jeudi 31 octobre 2019 - Pour la 4^{ème} année consécutive, France Galop et son partenaire Godolphin s'associent pour célébrer l'engagement du personnel des Courses et de l'Élevage.

Le jury des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage vient de sélectionner trois finalistes pour chacune des 6 catégories.

Le gagnant de chaque catégorie sera révélé le **23 novembre 2019 à l'occasion de la Cérémonie de remise des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage et élection des gagnants de l'édition 2019.**

Par ailleurs, l'**Employé(e) de l'année**, titre suprême, sera également décerné lors de cette cérémonie à une personne choisie parmi les vainqueurs (à l'exception des jeunes espoirs).

6 catégories pour récompenser celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour les courses et l'élevage

L'édition française récompense 6 catégories professionnelles et les vainqueurs seront révélés lors d'une cérémonie qui sera organisée le samedi 23 novembre 2019 à l'Hippodrome ParisLongchamp.

Les sélectionnés de chaque catégorie :

- **Leadership/Responsable d'équipe** : Pour les employés ayant la responsabilité d'au moins deux personnes et ayant démontré un désir de réussir au sein de la filière, ainsi que des aptitudes d'encadrement au bénéfice de leurs collègues.
 - JEAN-PHILIPPE GRENTE
 - MATHIEU ALEX
 - GOULVEN TOUPEL

- **Dévouement pour les courses** : garçon de voyage, secrétaire administratif, premier garçon, garçon de cour... Pour un membre du personnel ayant travaillé au moins 15 ans dans la filière. Élément moteur de l'équipe, il partage sa passion, son expérience, sa connaissance et son temps.
 - MICHEL DARRIEUX
 - NOEL GRAUX
 - OLIVIER TAUPIN

- **Cavalier(ère) d'entraînement** : Pour les cavaliers et lads ayant fait preuve de talent, de constance et de fiabilité aussi bien en selle qu'au sol et ayant accompli quelque chose de « remarquable » durant la saison.
 - ANNE JULIETTE BOURCIER
 - VALENTINE BÜLTHOFF
 - YANNICK BOURIGAULT

- **Personnel de haras** : Pour les personnes travaillant dans un haras et ayant fait preuve de compétence, de dévouement et de fiabilité et celles qui auront aussi démontré du talent avec les chevaux, une capacité d'adaptation et un sens du travail en équipe.
 - ALINE CRENN
 - MELISSA DELALANDE
 - REBECCA GREEN

- **Personnel Administratif** : Pour le personnel administratif des écuries de courses ou haras. Élément clef de l'équipe, il s'assure du bon fonctionnement de l'entreprise.
 - HELENE LELONG
 - JUSTINE GRANDIN
 - ELODIE ROUGERON

- **Jeune espoir (courses ou élevage)** : Pour les employés de moins de 5 ans d'expérience dans la filière. Motivés à réussir, les nommés ont déjà commencé à gravir des échelons et ont amélioré leurs connaissances et compétences, devenant un élément indispensable au sein de l'équipe.
 - AXELLE SARTORIO
 - CHLOE HUMBERT
 - THIBAUT COUSIN

La bande annonce des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage 2019 :

Lien you tube : <https://youtu.be/614P0iySXm0>

Pour rappel, des récompenses exceptionnelles pour les vainqueurs

Godolphin a doté chaque catégorie de prix exceptionnels. Vainqueurs, finalistes et équipes associées aux vainqueurs et finalistes seront récompensés lors de la Cérémonie de remise de prix à ParisLongchamp le 23 novembre prochain.

Leadership

(Responsable d'Équipe - Meneur d'Hommes)

5 000€ au gagnant

5 000€ à l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Dévouement pour les Courses

(Une vie consacrée à la filière)

5 000€ au gagnant

5 000€ à l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Cavalier(ère) d'Entraînement

5 000€ au gagnant

5 000€ pour l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Personnel de Haras

5 000€ au gagnant

5 000€ pour l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Personnel Administratif

5 000€ au gagnant

5 000€ pour l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Jeune Espoir

2 500€ au gagnant

+ Un voyage découverte du milieu des courses à Dubaï - 5 jours

2 500€ pour l'établissement employeur du gagnant.

1 000 € pour deux les finalistes

1 000 € pour chaque établissement employant les finalistes.

Employé(e) de l'Année

Le gagnant du Trophée de l'Employé(e) de l'année se verra récompenser par une prime de 5 000€ ainsi que 5 000€ pour l'établissement employant le vainqueur.

Retrouvez toutes les informations sur le site : <https://www.tropheesdupersonnel.fr/>

Contacts :

France Galop : Hélène Dupuy – hdupuy@france-galop.com - +33 6 30 41 85 89

Godolphin : Lisa-Jane Graffard – lgraffard@godolphin.com - +33 6 81 83 31 12

Photos libres de droits pour la presse : [ICI](#)